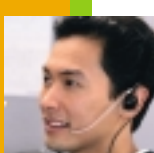
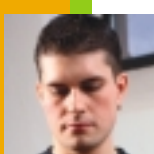
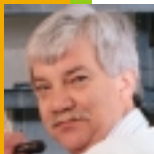


11, rue du commerce • B.P. 1208 • L-1012 Luxembourg
Tél. 00352 / 49 94 24-549 • info@lcgb.lu • www.lcgb.lu



COMMISSION DES RÉSIDENTS ETRANGERS

Evaluation du questionnaire
sur la citoyenneté
luxembourgeoise/double nationalité





Commission des résidents étrangers

La Commission des Résidents Etrangers (CRE) du LCGB est une asbl qui a comme objectif:

- De servir les intérêts et aspirations des résidents étrangers quant à leur intégration dans la société luxembourgeoise;
- d'encourager et de soutenir un idéal et un engagement politique et social des étrangers à tous les niveaux politiques et sociaux;
- organiser des manifestations afin de sensibiliser le grand public aux questions de l'intégration et de vie culturelle.

Récemment nous avons abordé des thèmes comme la problématique des «sans papiers», la nouvelle loi sur la citoyenneté luxembourgeoise/double nationalité ou encore la réforme de la loi de 1972 sur l'immigration.

Si ces thématiques vous intéressent et si vous avez envie de collaborer avec nous pour améliorer la cohabitation entre étrangers et luxembourgeois, n'hésitez pas à nous contacter.

La CRE se réjouit d'avance de vous accueillir!



Tania MATIAS
Secrétaire syndicale responsable de la Commission des résidents étrangers
11, rue du commerce B.P. 1208
L-1012 Luxembourg
Tel : +352/49 94 24-244
Fax: +352/49 94 24 49
Email: tmatias@lrgb.lu



Préface

«Le gouvernement plaide pour la double nationalité. Parce que la participation à la prise de décisions du plus grand nombre possible de personnes représente pour nous un intérêt national.»

Voilà plus de 5 ans maintenant que le Chef du gouvernement, Jean-Claude Juncker a prononcé ces mots devant la Chambre des Députés. Depuis lors beaucoup d'eau est passée sous les ponts et jusqu'à 2006 la double nationalité n'était pas clairement défini au Luxembourg.

Près de 40% de la population résidente au Luxembourg n'est pas en possession de la nationalité luxembourgeoise, ce même pourcentage de citoyens ne participe pas ou très peu à la vie politique et aux prises de positions de notre pays. Dans cette optique, il faut se poser la question si on peut vraiment parler de démocratie dans un pays où 40% des résidents n'as pas le droit de vote?

Même si depuis 1940 il est possible d'obtenir la nationalité luxembourgeoise, il est souvent très difficile pour les étrangers d'abandonner complètement leurs origines. C'est dans cet esprit de tolérance et de démocratie que le gouvernement luxembourgeois souhaite introduire le principe de la double nationalité, afin que les étrangers puissent participer activement à la vie politique de notre pays tout en respectant la mémoire de leurs ancêtres.

C'est donc l'année dernière, plus exactement le 13 octobre 2006 que le Ministre de la Justice, Luc Frieden a déposé son projet de loi sur la citoyenneté luxembourgeoise. Depuis lors, des discussions ont commencé, que ce soit en rapport avec l'intérêt des étrangers pour cette nouvelle loi ou encore concernant les conditions requises pour obtenir la nationalité luxembourgeoise respectivement la double nationalité. Les partis politiques se sont enflammés, les organisations étrangères ont manifesté leur désaccord sur les conditions exigées dans le projet de loi, et les résidents luxembourgeois ont crié outrage.

La Commission des résidents étrangers (CRE) du LCGB a dès le début suivi l'évolution de ces discussions et n'a pas hésité à donner son avis sur ce projet de loi. Soulignons qu'elle en a bien informé les membres de la commission parlementaire, ainsi que le ministre Luc Frieden.

La CRE a dès le début manifesté son intérêt pour le projet de loi, mais souligne qu'elle n'est pas d'accord avec l'allongement de la période de résidence de 5 à 7 ans, qui sont désormais nécessaires pour obtenir la double nationalité. La CRE a par contre approuvé l'idée des cours d'instruction civique, si ces cours tiennent compte de la disparité et du niveau de connaissance des étrangers. La CRE s'est surtout intéressée à la condition sur la connaissance de la langue luxembourgeoise. Pour la CRE, il est indispensable d'apprendre le luxembourgeois afin de faciliter l'intégration, mais elle rappelle néanmoins que cela n'a pas toujours été une exigence. C'est pour cette raison que la CRE plaide pour que les étrangers, qui sont arrivés au Grand-Duché avant 1984, date à laquelle le luxembourgeois est devenu langue officielle, soient dispensés d'un examen de langue.

Bref, rien qu'en lisant ces quelques lignes vous comprendrez que cette thématique suscite un grand intérêt au Luxembourg, surtout parmi la population étrangère, qui est concernée en premier lieu. C'est pour cette raison, que la CRE a voulu interroger les étrangers via un questionnaire pour mieux connaître leur avis sur ce thème afin de pouvoir transmettre leurs questions, leurs proposition ainsi que leurs craintes aux autorités compétentes en la matière.



Evaluation du questionnaire citoyenneté luxembourgeoise

MÉTHODOLOGIE

Les résultats de cette enquête découlent d'un sondage réalisé en forme de questionnaire qui a été publié à 2 reprises dans le magazine du LCGB "Soziale Fortschritt". Les questions ont été envoyées aux Commissions des Étrangers de toutes les communes du pays. De plus, des exemplaires ont été remplis lors du Festival des Migrations, qui s'est déroulé en mars dernier. L'objectif de ce sondage était de rassembler le plus grand nombre de réponses possibles, sans pour autant se limiter à la communauté étrangère au sein du LCGB. Grâce à la méthodologie que nous avons choisie pour diffuser notre questionnaire, nous sommes convaincus de l'homogénéité des personnes qui ont répondu à notre sondage. En tout nous avons reçu 1116 réponses, dont 565 ont pu être utilisées afin d'évaluer et rédiger ce rapport.

A travers ce questionnaire nous avons essayé de découvrir de quelle façon les étrangers perçoivent la discussion qui tourne autour de la thématique de la nationalité et de la citoyenneté luxembourgeoise. Notre questionnaire était axé sur **quatre grandes lignes**:

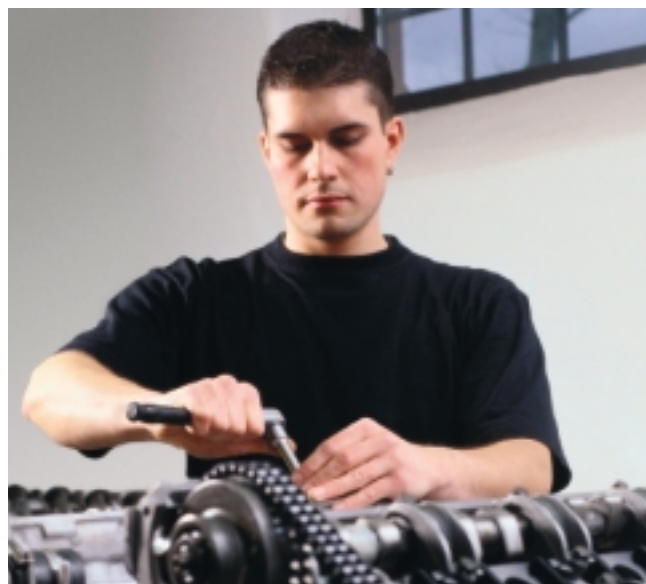
- 1 Quelles langues les étrangers parlent-ils le plus au quotidien?
- 2 Comment se sentent-ils au Luxembourg?
- 3 Quel est leur intérêt pour le principe de la double nationalité?
- 4 Que représente pour eux l'intégration au Luxembourg?

Nous avons divisé les réponses en deux blocs, d'abord nous avons analysé les réponses des étrangers dans leur ensemble et dans un deuxième temps nous les avons analysées par nationalités. Pour cet exercice nous avons tenu compte des nationalités qui ont été les plus nombreuses à répondre; nous avons donc retenu les réponses des ressortissants portugais (36%), italiens (13%), belges (12,5%), français (12%), ex-yougoslaves (6,7%) et allemands (5%).

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

- 1 Notre questionnaire comportait quatre questions liées aux **langues les plus utilisées** par les étrangers dans quatre situations spécifiques de leur quotidien, c'est-à-dire à leur domicile, au travail, dans les magasins et dans les contacts avec les administrations. La CRE était d'avis qu'en posant ces questions spécifiques, elle pourrait en déduire la réelle situation linguistique du Luxembourg.

C'est sans grande surprise que nous avons constaté que le français est la langue qui prédomine au quotidien des étrangers et ceci dans tous les domaines de leur vie, suivi par le luxembourgeois, qui contrairement à ce qu'on pourrait croire est très utilisé par les étrangers, surtout en tant que langue véhiculaire



au travail et dans les magasins. Parmi les trois langues reconnues au Luxembourg, l'allemand est celle qui est la moins utilisée (10%), sauf bien sûr par nos co-citoyens allemands. Nous avons néanmoins remarqué que l'allemand est davantage utilisé par les étrangers originaires de l'ex Yougoslavie que par les autres communautés étrangères. Deux autres constats qui ressortent de notre étude : les langues maternelles sont les plus utilisées pour communiquer à domicile et l'anglais a très souvent été mentionnée en tant que langue véhiculaire, surtout au travail.

Si nous faisons la même analyse mais cette fois par nationalités, nous constatons que les Italiens utilisent davantage le français et le luxembourgeois pour communiquer tant à la maison (71% et 56%), qu'au travail (93% et 62%), que dans leurs contacts administratifs (84% et 83%).

Les Portugais, quant à eux, utilisent également le français et le luxembourgeois en tant que langues véhiculaires, mais nous constatons qu'ils parlent également beaucoup le portugais, entre autre dans les magasins. Après le français (93%) le portugais arrive en deuxième lieu (45%), juste avant le luxembourgeois (40%). Même tiercé pour les langues parlées au travail : français 92%; portugais 59% et luxembourgeois 41%.

Pour nos co-citoyens français et belges il n'est pas surprenant de voir que leur langue préférée est le français, néanmoins ils avouent également parler le luxembourgeois, que ce soit à la maison (Français 27%, Belges 38%), dans les magasins (Français 37% et Belges 44%) ou encore au lieu de travail avec 36% pour les Français et 46% pour les Belges.

En ce qui concerne les ressortissant d'ex-Yougoslavie les résultats sont plus mitigés. Nous constatons que la langue la plus parlée à la maison est bien évidemment leur langue maternel-

le (89%), néanmoins ils avouent que le français (42%) et le luxembourgeois (37%) sont également parlés à domicile. Dans les magasins et au travail ils parlent surtout le français (89% et 95%), mais nous remarquons que beaucoup d'entre eux utilisent l'allemand (34%) au lieu de travail.



Pour finir, cela n'étonnera personne que parmi les Allemands, c'est bien évidemment leur langue maternelle qui prédomine, néanmoins il est important de noter que le luxembourgeois est la deuxième langue la plus utilisée.

- 2 En posant des questions sur leur perception d'appartenance au Luxembourg, ainsi que leur éventuel retour prévu, la CRE a espéré en déduire le **degré d'appartenance** des étrangers à leur société d'accueil. Ce volet comporte trois questions.

En général nous constatons que les étrangers, peu importe leur nationalité, se sentent acceptés au Luxembourg. Néanmoins nous remarquons que les Français et les Belges se sentent les moins bien accueillis.

En réponse à la question s'ils avaient l'intention de retourner un jour à leur pays d'origine, les étrangers ont majoritairement et très distinctement répondu par un non. Néanmoins nous constatons que les Portugais, même si la majorité n'a pas prévu de retourner un jour au Portugal, sont ceux qui hésitent le plus, puisque la différence entre réponses positives et négatives est moins distincte (43% oui contre 51% non) que chez les autres communautés étrangères.

Quant à la dernière question de ce bloc, où nous avons voulu savoir si les étrangers se sentaient luxembourgeois, les réponses s'avèrent plus abstraites. Les Allemands (79%), les ressortissants d'ex-Yougoslavie (68%), les Italiens (59%) et les Français (51%) sont ceux qui se sentent luxembourgeois. Par contre, ce sentiment est nettement moins marqué chez les Belges (45%) et les Portugais (43%).

- 3 Le troisième bloc est celui qui est le plus directement attaché au projet de loi 5620 sur la **citoyenneté luxembourgeoise**, puis qu'il contient six questions qui sont liées à l'intérêt et aux conditions pour obtenir la nationalité luxembourgeoise respectivement la double nationalité.

91% des étrangers qui ont répondu au questionnaire ont déjà entendu parler du principe de la double nationalité, mais 75% seulement ont avoué également connaître les conditions d'obtention. Remarquons dans ce contexte que ce sont les Portugais qui sont les mieux informés sur les conditions (82%), même si ce sont également eux, qui ont avoué être les moins intéressés; 67% seulement ont manifesté leur intérêt pour la nationalité/double nationalité.

En général, les étrangers se sont tous montrés assez intéressés par cette possibilité, les uns davantage (ex : ressortissants ex-Yougoslavie 95% et Allemands 93%), les autres moins, comme les Portugais mentionnés ci-dessus. En ce qui concerne les conditions d'obtention de la double nationalité, les étrangers sont plus nombreux en faveur d'une durée de résidence de 5 ans, seule exception les Italiens qui sont 56% à demander une durée de résidence de 7 ans. 69% des étrangers perçoivent les cours d'instruction civique comme utile et nécessaire pour obtenir la citoyenneté luxembourgeoise.

En ce qui concerne l'idée de donner d'office la nationalité luxembourgeoise à tout enfant né sur le territoire luxembourgeois, 69% des étrangers trouvent cela une bonne chose, alors que 11,5% n'ont pas d'opinion sur cette question. Même si les étrangers sont en général en faveur du droit du sol, nous devons constater que les Français (57%) et les Italiens (53,5%) sont les moins convaincus par cette idée, contrairement à nos collègues ex-yougoslaves (82%) et portugais (73%) qui sont davantage séduits par cette possibilité.





COMMISSION DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS



4 Finalement le dernier bloc de ce questionnaire devait nous indiquer comment les étrangers perçoivent l'intégration au Luxembourg. Ce bloc contient 3 questions:

- comment les étrangers définissent-ils la double nationalité?
- la double nationalité contribuera-t-elle à une meilleure intégration?
- les étrangers côtoient-ils régulièrement des luxembourgeois au sein de leur cercle d'amis?

Tous les étrangers ont répondu qu'ils avaient des amis luxembourgeois (75%). Nous constatons cependant que les étrangers de nationalité ex-yougoslave (95%) et allemande (90%) ont davantage de facilité pour se nouer d'amitié avec les autochtones.

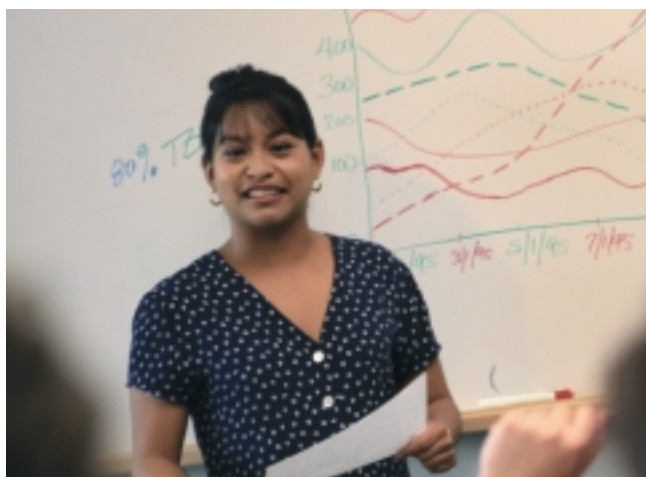
Quant aux critères qui selon les étrangers sont les plus importants pour une bonne intégration, les participants ont eu la possibilité de cocher cinq propositions:

- comprendre le luxembourgeois
- parler le luxembourgeois
- vivre au Luxembourg depuis des années
- avoir le droit de vote
- être engagé dans une association.

72% des étrangers sont d'avis que vivre au Luxembourg depuis un certain nombre d'années devrait suffire comme facteur d'intégration. 63% d'entre eux déclarent qu'il est important de comprendre le luxembourgeois et 59% disent qu'il est également essentiel de parler cette langue pour être intégré au Luxembourg. 56% des étrangers déclarent que pouvoir voter contribue à se sentir intégré dans son pays d'accueil et seulement 29% déclarent que s'investir dans une organisation facilite l'intégration. 13,5% des étrangers sont néanmoins d'avis que les cinq conditions réunies sont importantes pour une intégration réussie.

En ce qui concerne l'analyse par nationalité, 81% des Italiens sont d'avis que vivre pendant des années au Luxembourg est le facteur le plus important pour s'intégrer, 69% des Portugais pensent la même chose, ainsi que les Belges et les Ex-yougoslave avec 72% et 74%. Pour les Français le droit de vote (82%) est le facteur le plus important pour une intégration réussie, alors que pour les Allemands la compréhension de la langue luxembourgeoise (93%) et le droit de vote (86%) sont primordiaux.

61% des étrangers sont d'avis que le principe de la double nationalité contribuera à une meilleure intégration de leur part, les moins optimistes étant les Portugais et les Belges avec 53%.



Conclusion

Ce sondage a servi à confirmer un certain nombre de choses, comme le fait que la langue française est celle qui prédomine au Luxembourg. De plus, ce questionnaire a également servi à se rendre compte qu'à une époque durant laquelle on parle tellement d'intégration, la plupart des étrangers se sent d'ors et déjà intégré au Luxembourg. Ce questionnaire a en outre démontré que les étrangers ont une autre définition sur le terme intégration que le gouvernement luxembourgeois. En effet, le gouvernement insiste surtout sur l'apprentissage de la langue luxembourgeoise, alors que pour la plus grande partie des étrangers, vivre au Luxembourg depuis des années consiste, d'ors et déjà, en un facteur d'intégration..

Dans ce contexte, notre sondage a réfuté l'idée que les étrangers n'utilisent point ou très peu le luxembourgeois au quotidien, puisque c'est la deuxième langue la plus parlée.

En ce qui concerne l'intérêt des étrangers pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise/double nationalité, nous avons constaté qu'une grande majorité serait intéressée par cette option. Néanmoins nous ne croyons pas qu'il faudra s'attendre à une ruée de demandes, car un grand nombre d'étrangers auront du mal à remplir les conditions pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise/double nationalité.

Questionnaire citoyenneté luxembourgeoise

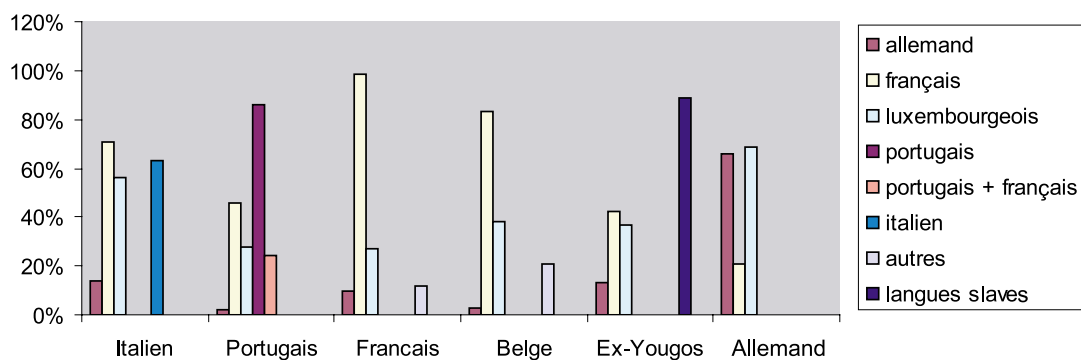
Nationalité:	Belge <input type="checkbox"/>	Cap Verdienne <input type="checkbox"/>
	Allemande <input type="checkbox"/>	Française <input type="checkbox"/>
	Italienne <input type="checkbox"/>	Portugaise <input type="checkbox"/>
	Autre	
Age:	
Profession:	
Sexe:	masculin <input type="checkbox"/>	féminin <input type="checkbox"/>
A Luxembourg depuis:	
J'habite la commune de:	
Langue(s) parlée(s) à la maison:	Allemand <input type="checkbox"/>	Français <input type="checkbox"/>
	Luxembourgeois <input type="checkbox"/>	Portugais <input type="checkbox"/>
	Autre	
Langue(s) parlée(s) au quotidien dans les magasins:	Allemand <input type="checkbox"/>	Français <input type="checkbox"/>
	Luxembourgeois <input type="checkbox"/>	Portugais <input type="checkbox"/>
	Autre	
Langue(s) parlée(s) au travail:	Allemand <input type="checkbox"/>	Français <input type="checkbox"/>
	Luxembourgeois <input type="checkbox"/>	Portugais <input type="checkbox"/>
	Autre	
Langue(s) parlée(s) dans vos contacts administratifs:	Allemand <input type="checkbox"/>	Français <input type="checkbox"/>
	Luxembourgeois <input type="checkbox"/>	
Avez-vous entendu parler du projet de loi sur la double nationalité?	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Avez-vous entendu parler des conditions pour acquérir la double nationalité?	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Êtes-vous intéressé(e) à opter pour la double nationalité:	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Pensez-vous qu'il est important d'opter pour la double nationalité pour réussir votre intégration?	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Qu'est-ce pour vous l'intégration? (réponses multiples)	parler luxembourgeois	<input type="checkbox"/>
	comprendre luxembourgeois	<input type="checkbox"/>
	pouvoir voter	<input type="checkbox"/>
	être engagé dans une association	<input type="checkbox"/>
	vivre au Luxembourg depuis des années	<input type="checkbox"/>
Vous sentez-vous accepté au Luxembourg?	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Pensez-vous un jour retourner dans votre pays d'origine?	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Avez-vous beaucoup d'amis luxembourgeois?	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Vous sentez-vous luxembourgeois?	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Combien d'années de résidence estimez-vous nécessaire pour avoir le droit d'opter pour la nationalité /double nationalité?	5 ans <input type="checkbox"/>	7 ans <input type="checkbox"/>
Que pensez vous de l'idée de donner d'office la nationalité luxembourgeoise à tout enfant né au Luxembourg (droit du sol)?	Bien	<input type="checkbox"/>
	pas bien	<input type="checkbox"/>
	sans opinion	<input type="checkbox"/>
Le projet de loi prévoit un cour d'instruction civique, est-ce que vous trouvez cela utile?	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

Prière de nous renvoyer le questionnaire à l'adresse suivante:
LCGB – c/o Tania MATIAS – B.P. 1208 – L-1012 Luxembourg

ANNEXE:

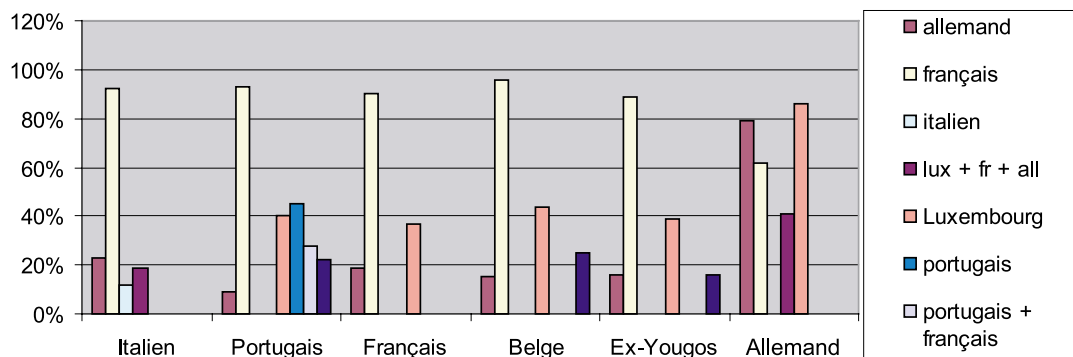
Langues parlées à la maison

langue maison	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
allemand	14%	2%	10%	3%	13%	66%	10%
français	71%	46%	98,50%	83%	42%	21%	49%
Luxemb	56%	28%	27%	38%	37%	69%	37%
portugais		86%					36%
portugais + français		24%					
italien	63%						9,70%
autres			12%	21%			
langues slaves					89%		



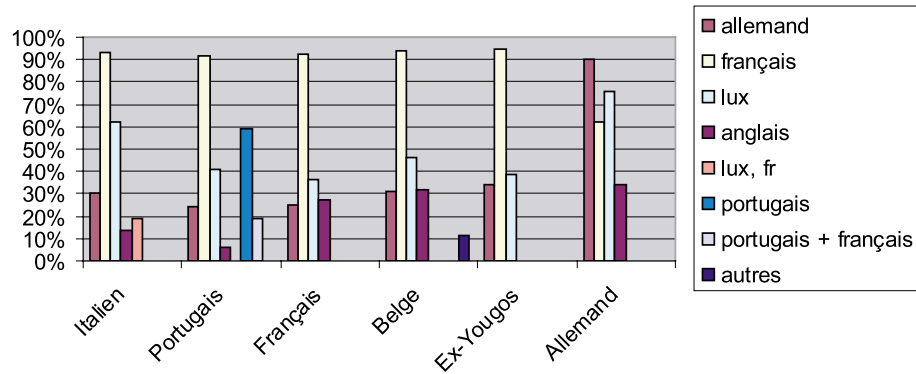
Langues parlées au quotidien dans les magasins

langue magasins	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
allemand	23%	9%	19%	15,50%	16%	79%	17,80%
français	92%	93%	90%	96%	89%	62%	91%
italien	12%						
lux + fr + all	19%					41%	10,20%
Luxembourg		40%	37%	44%	39%	86%	48%
portugais		45%					36%
portugais + français		28%					11,70%
lux + fr		22%		25%	16%		11,70%



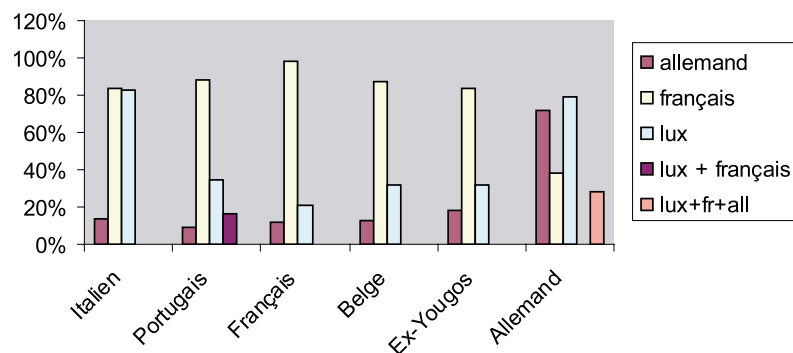
Langues parlées au travail

langue travail	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
allemand	30%	24%	25%	31%	34%	90%	30,70%
français	93%	92%	92,50%	94%	95%	62%	90%
lux	62%	41%	36%	46%	39%	76%	30%
anglais	14%	6%	27%	32%		34%	20%
lux, fr	19%						13%
portugais		59%					30%
portugais + français		19%					14,70%
autres				11%			



Langues parlées dans vos contacts administratifs

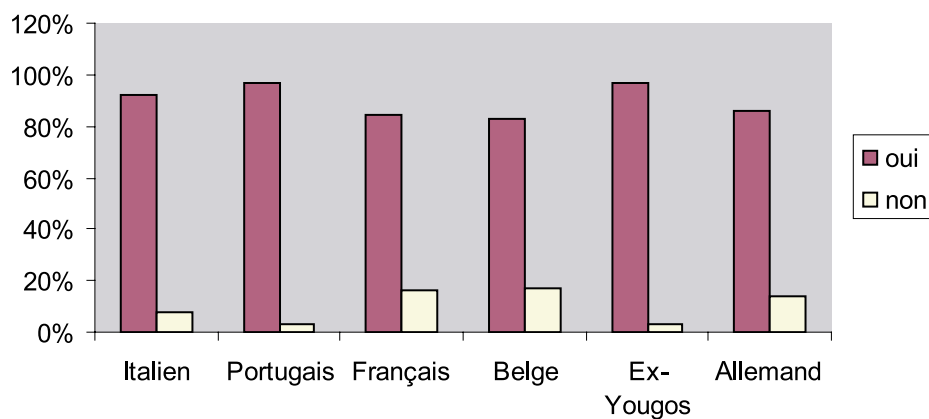
langue admin	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
allemand	14%	9%	12%	13%	18%	72%	14%
français	84%	88%	98,50%	87%	84%	38%	83%
lux	83%	35%	21%	32%	32%	79%	39%
lux + français		16%					87%
lux + fr + all						28%	



ANNEXE :

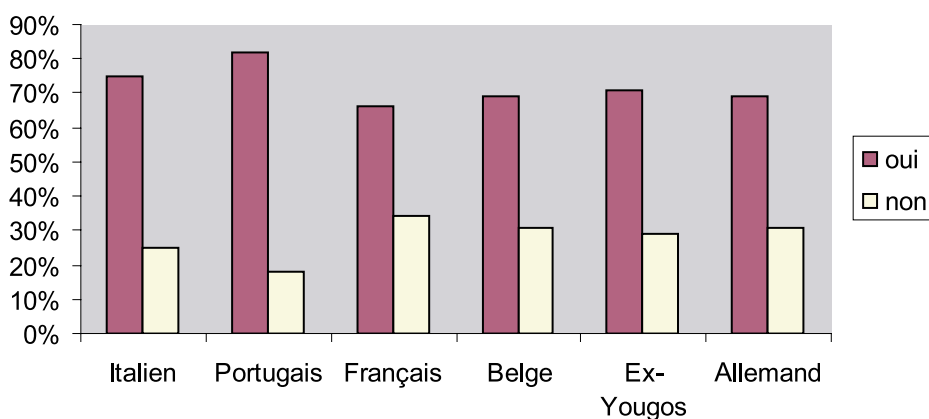
Avez-vous entendu parler du projet de loi sur la double nationalité?

entendu parler du projet	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
oui	92%	97%	84%	83%	97%	86%	91%
non	8%	3%	16%	17%	3%	14%	9%



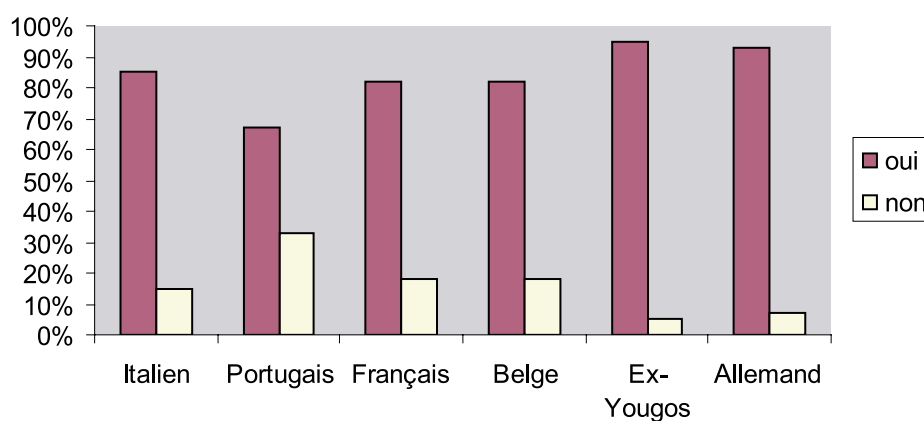
Avez-vous entendu parler des conditions pour acquérir la double nationalité?

condition	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
oui	75%	82%	66%	69%	71%	69%	75%
non	25%	18%	34%	31%	29%	31%	25%



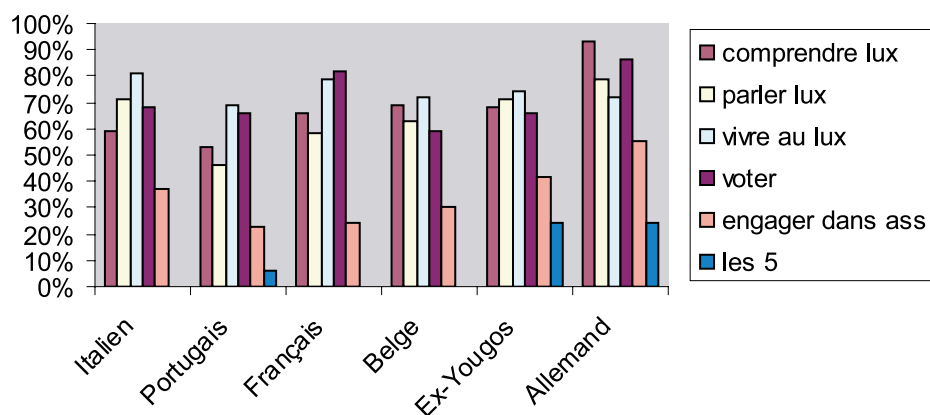
Êtes-vous intéressé(e) à opter pour la double nationalité?

intéressé DN	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
oui	85%	67%	82%	82%	95%	93%	76%
non	15%	33%	18%	18%	5%	7%	24%



Qu'est-ce que pour vous l'intégration?

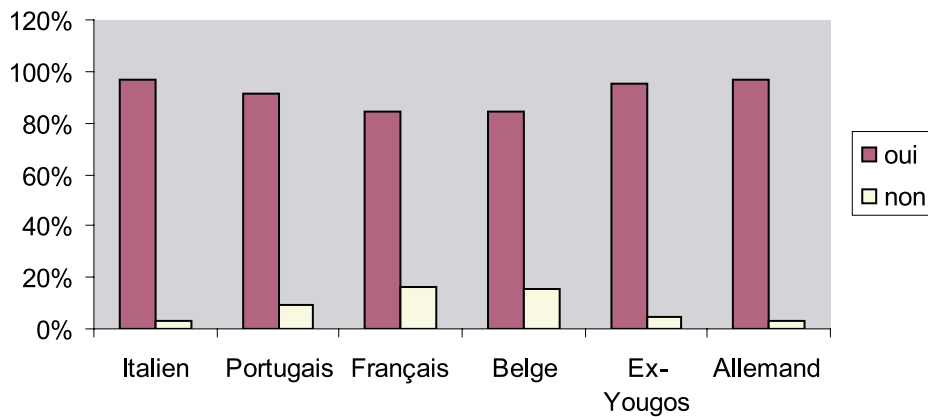
Intégration	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
comprendre lux	59%	53%	66%	69%	68%	93%	63%
parler lux	71%	46%	58%	63%	71%	79%	59%
vivre au lux	81%	69%	79%	72%	74%	72%	72%
voter	68,50%	66%	82%	59%	66%	86%	56%
engager dans ass	37%	23%	24%	30%	42%	55%	29%
les 5		6%			24%	24%	13,50%



ANNEXE:

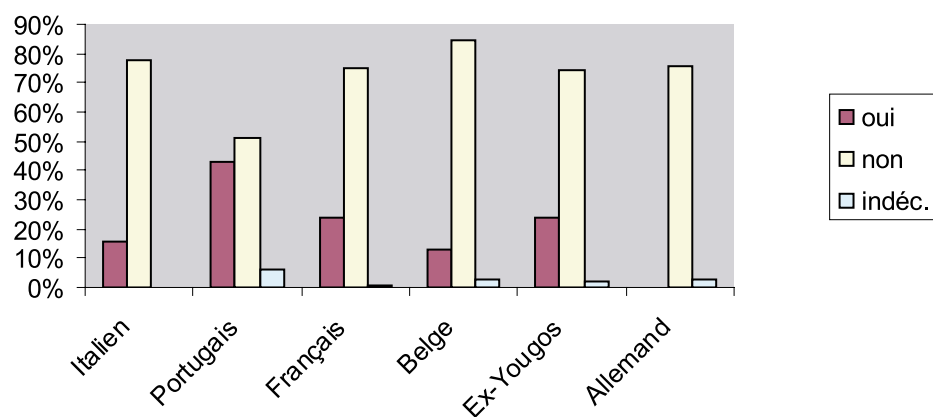
Vous sentez-vous accepté au Luxembourg?

se sentir accepté au lux	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
oui	97%	91%	84%	84,50%	95%	97%	90,50%
non	3%	9%	16%	15,50%	5%	3%	9,50%



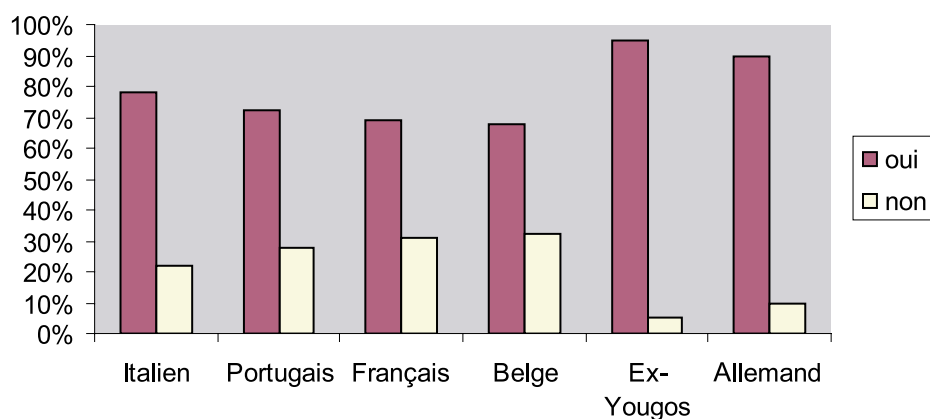
Pensez-vous un jour retourner dans votre pays d'origine?

Retour prévu	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
oui	16%	43%	24%	13%	24%	24%	29%
non	78%	51%	75%	84,50%	74%	76%	68%
indéc.		6%	1%	2,50%	2%	0%	3%



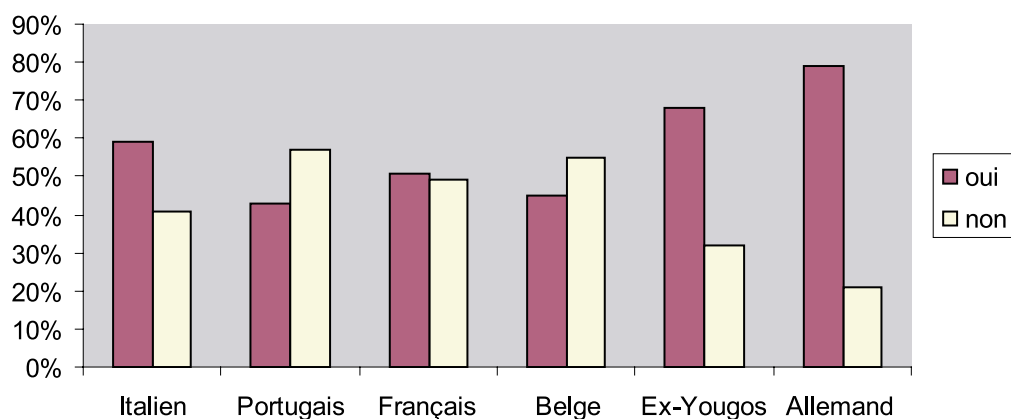
Avez-vous beaucoup d'amis luxembourgeois?

amis lux	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
oui	78%	72%	69%	68%	95%	90%	75%
non	22%	28%	31%	32%	5%	10%	25%



Vous sentez-vous luxembourgeois?

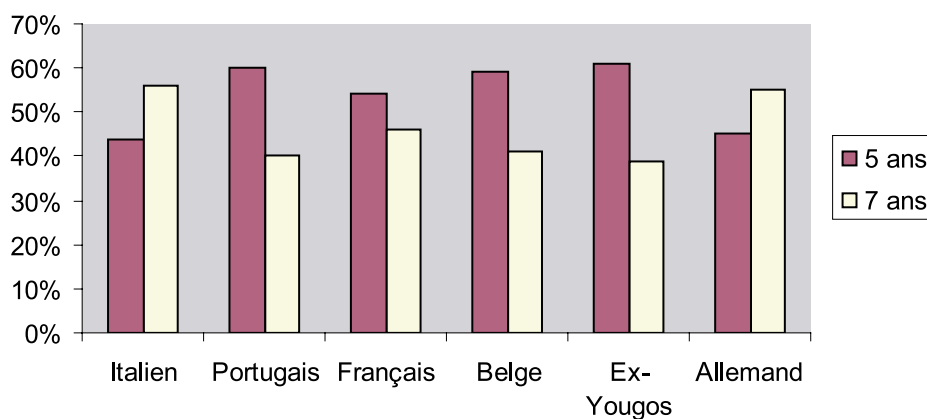
se sentir comme lux	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
oui	59%	43%	51%	45%	68%	79%	52%
non	41%	57%	49%	55%	32%	21%	48%



ANNEXE:

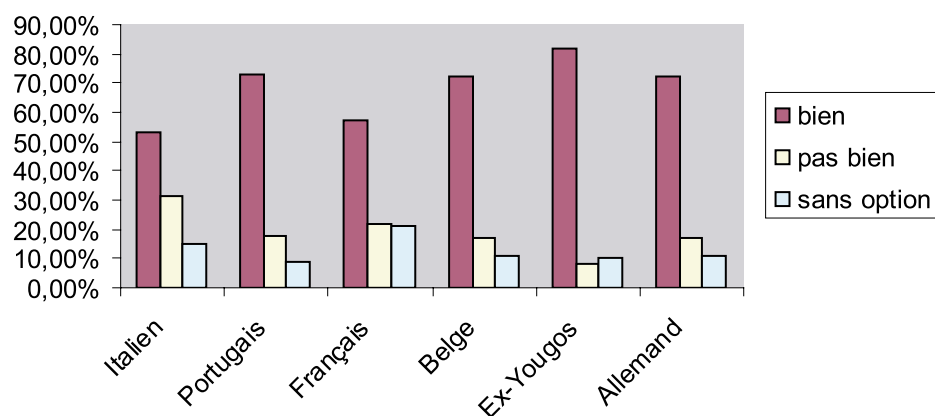
Combien d'années de résidence estimez-vous nécessaire pour avoir le droit d'opter pour la double nationalité?

années residence	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
oui	44%	60%	54%	59%	61%	45%	56%
non	56%	40%	46%	41%	39%	55%	44%



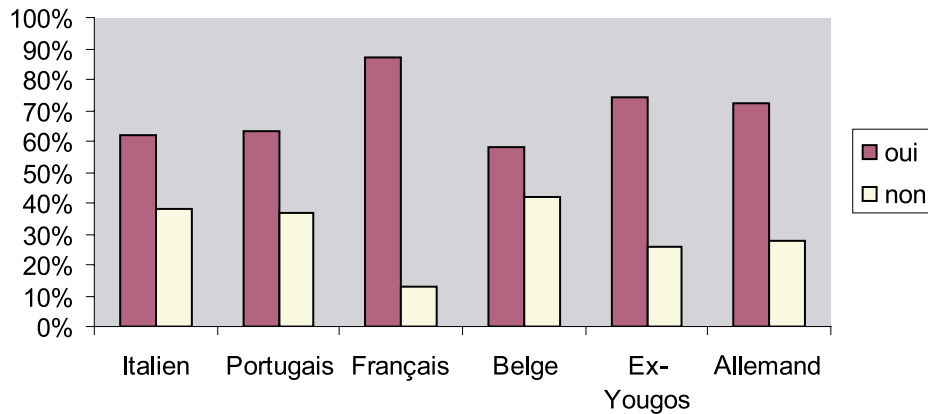
Que pensez-vous de l'idée de donner d'office la nationalité luxembourgeoise à tout enfant né au Luxembourg (droit du sol)?

droit du sol	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
bien	53,50%	73%	57%	72%	82%	72%	69%
pas bien	31,50%	18%	22%	17%	8%	17%	19,50%
sans option	15,00%	9%	21%	11%	10%	11%	11,50%



Le projet de loi prévoit un cour d'instruction civique, est-ce que vous trouvez cela utile?

instruction civic utile	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
oui	62%	63%	87%	58%	74%	72%	69%
non	38%	37%	13%	42%	26%	28%	31%



Pensez-vous qu'il est important d'opter pour la double nationalité pour réussir votre intégration?

DN imp pl.integration	Italien	Portugais	Français	Belge	Ex-Yougos	Allemand	total
oui	64%	53%	70%	53,50%	89%	79%	61%
non	36%	47%	30%	46,50%	11%	21%	39%

